

Cote du document:	<u>EB 2015/115/R.24/Rev.1</u>
Point de l'ordre du jour:	<u>12</u>
Date:	<u>21 août 2015</u>
Distribution:	<u>Publique</u>
Original:	<u>Anglais</u>

F



Investir dans les populations rurales

Rapport de situation du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Rašit Pertev
Secrétaire du FIDA
téléphone: +39 06 5459 2254
courriel: r.pertev@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Responsable du
Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent quinzième session
Rome, 15-16 septembre 2015

Pour: **Information**

Table des matières

Contexte	1
Annexes	
I. Synthèse des délibérations de la première réunion du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance	2
II. Synthèse des délibérations de la deuxième réunion du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance	4

Rapport de situation du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance

Contexte

1. Le Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance a été créé par le Conseil des gouverneurs à sa trente-huitième session, en février 2015.
2. Le groupe de travail a été chargé d'examiner les questions de gouvernance, en particulier: l'examen et l'évaluation de la structure, du caractère approprié et de la pertinence du système de listes en vigueur au FIDA; l'examen et l'évaluation de la composition de la Consultation sur la reconstitution et de la durée des cycles de reconstitution pour FIDA11 et au-delà; et la formulation de propositions à ce sujet pour examen par le Conseil d'administration en vue de leur soumission au Conseil des gouverneurs, le cas échéant. Parallèlement, le groupe de travail peut également analyser les pratiques en vigueur au sein d'autres institutions financières internationales et consulter des experts compétents en ce qui concerne la structure de gouvernance, les procédures de reconstitution et la composition de la Consultation.
3. Aux termes du mandat du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance (annexe IV du document GC38/L.4/Rev.1, Rapport de la Consultation sur la dixième reconstitution des ressources du FIDA):

Le groupe de travail [...] rendra périodiquement compte au Conseil d'administration de l'avancement de ses travaux. Il soumettra un rapport sur les résultats de ses délibérations, éventuellement assorti de recommandations, au Conseil d'administration en décembre 2016, en vue de sa soumission à la quarantième session du Conseil des gouverneurs en février 2017, pour entérinement, et afin que ces résolutions puissent être adoptées, s'il y a lieu.

4. La synthèse des deux réunions du groupe de travail, tenues le 14 avril 2015 et le 17 juin 2015, figure respectivement aux annexes I et II du présent document.

Synthèse des délibérations de la première réunion du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance

1. La première réunion du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance a eu lieu le 14 avril 2015 au siège du FIDA. Y ont participé les membres des pays suivants: Angola, Argentine, Danemark, États-Unis d'Amérique, Indonésie, Italie, Pakistan, Royaume-Uni et République bolivarienne du Venezuela. Les représentants de l'Allemagne, du Bénin, de la Chine, de la France, de l'Inde et de la Norvège y ont assisté en qualité d'observateurs.

A. Ouverture de la réunion et élection du président et des vice-présidents du groupe de travail

2. En application de son mandat, le groupe de travail a procédé à l'élection *ad personam* de Son Excellence Claudio Rozencwaig (Argentine), de la Liste C, en tant que président; et de M^{me} Elizabeth Nasskau (Royaume-Uni), de la Liste A, et M. Tazwin Hanif (Indonésie), de la Liste B, en tant que vice-présidents.

B. Adoption de l'ordre du jour

3. L'ordre du jour de la réunion a été adopté sans modification.

C. Mandat du groupe de travail

4. Le Secrétariat a fait des présentations PowerPoint détaillées sur les thèmes suivants: i) le Groupe de travail sur la gouvernance et le système de listes en vigueur au FIDA; et ii) un aperçu du processus de reconstitution du FIDA.
5. Les membres ont estimé que ces deux présentations étaient fort utiles et ont demandé que leur teneur fasse l'objet de documents de référence qui constitueraient, lors des réunions futures, le point de départ des discussions. Le Secrétariat a demandé aux membres de bien vouloir lui faire part de leurs observations afin qu'il en soit tenu compte lors de l'élaboration définitive des documents.
6. Durant les délibérations, un certain nombre de questions ont été soulevées, notamment la nécessité:
 - a) de rechercher une certaine souplesse, dans le respect des paramètres existants de l'Accord portant création du FIDA, et d'éviter de devoir modifier ledit Accord;
 - b) de recenser les avantages que comporte le cycle quadriennal de reconstitution par rapport au cycle triennal. À cet égard, la direction a informé les participants qu'il était prévu que les représentants de différentes institutions financières internationales se réunissent à Rome en mai, afin d'échanger des points de vue sur la mise en œuvre de la réforme en termes de mobilisation de ressources et sur d'autres questions;
 - c) de compiler des données comparatives par liste, pour ce qui est de l'historique des contributions et du nombre d'États membres contributeurs; et
 - d) de fournir un complément d'information sur le système de répartition des voix en vigueur au FIDA.

Le Secrétariat tiendra compte de ces questions lors de la préparation des documents qui seront soumis à l'examen du groupe de travail lors des futures réunions.

7. Il a été rappelé aux membres qu'une section consacrée à la documentation de référence avait été créée sur la plateforme interactive réservée aux États membres, à la page d'accueil du groupe de travail, et que celle-ci était à la disposition de tous les États membres. Cette documentation, qui retrace le contexte historique, a trait

aux études menées antérieurement sur la gouvernance du FIDA. L'idée que les membres puissent proposer des documents additionnels en complément de ces informations a été accueillie favorablement.

D. Plan de travail pour 2015 et perspectives

8. Durant la réunion, le plan de travail proposé pour 2015 (WGG 2015/1/L.2) a été examiné. Un large consensus s'est dégagé quant à la nécessité d'adopter une approche systématique et de revoir dans le détail et avec soin le système de listes avant d'aborder d'autres questions, notamment celle de la durée des cycles de reconstitution. L'ordre du jour des réunions devra donc être relativement souple. Afin qu'ils puissent se préparer comme il convient et en temps utile, les membres ont demandé que les documents examinés durant les réunions du groupe de travail leur soient transmis deux semaines avant la réunion. Les personnes-ressources du Bureau du Conseiller juridique devront être présentes à toutes les réunions, et le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA sera invité à présenter les conclusions des évaluations respectives, au niveau de l'institution, de l'efficacité et des reconstitutions du FIDA.
9. Après examen des procédures de compte rendu des délibérations du groupe de travail, il a été décidé ce qui suit:
 - a) Une synthèse des délibérations de chaque réunion sera préparée puis soumise à l'approbation du président et des vice-présidents, ce document constituant la base des rapports de situation que le président devra présenter au Conseil d'administration.
 - b) Le rapport final soumis au Conseil d'administration en décembre 2016, qui présentera les conclusions et recommandations, sera examiné lors d'une réunion du groupe de travail avant d'être transmis au Conseil d'administration. Les États membres qui ne sont pas membres du groupe de travail pourront faire part de leurs points de vue au groupe de travail par l'intermédiaire des représentants de liste.
10. Compte tenu des principes d'efficacité et de l'importance que revêt la parité des langues, il a été décidé que l'interprétation serait assurée durant les réunions du groupe de travail en fonction de la demande. Les États membres devront confirmer leur participation un mois à l'avance, en précisant s'ils souhaitent que des services d'interprétation soient fournis et, le cas échéant, dans quelle langue officielle du Fonds.
11. En conclusion, le plan de travail proposé pour 2015 a été approuvé, avec les modifications ci-après: i) la deuxième réunion, prévue pour le 3 juin, sera reportée au 17 juin; ii) d'autres dates possibles pour la réunion du mois d'octobre seront fixées, en dehors de celles des réunions du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale; et iii) une date sera arrêtée pour une éventuelle réunion supplémentaire en décembre. Par ailleurs, des séminaires informels sur des thèmes spécifiques seront organisés en tant que de besoin.

Synthèse des délibérations de la deuxième réunion du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance

1. La deuxième réunion du Groupe de travail ad hoc sur la gouvernance a eu lieu le 17 juin 2015 au siège du FIDA. Y ont participé les membres des pays suivants: Angola, Argentine, Danemark, États-Unis d'Amérique, Indonésie, Italie, Pakistan, Royaume-Uni et République bolivarienne du Venezuela. Les représentants de l'Afrique du Sud, de l'Allemagne, du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun, du Canada, de la Chine, de la Colombie, du Costa Rica, de la Fédération de Russie, de la France, du Kenya, du Libéria, du Mexique, de la Norvège, des Pays-Bas, de la République dominicaine, de la Suisse et du Zimbabwe y ont assisté en qualité d'observateurs.

A. Ouverture de la réunion

2. Son Excellence Claudio Rozencwaig (Argentine), président du groupe de travail, a offert un aperçu des décisions prises lors de la première réunion du groupe de travail et de l'avancement des travaux accompli depuis lors. Il a fait référence aux réunions de consultation informelles que le Bureau du groupe de travail allait tenir le 22 juin avec les représentants des listes des États membres du FIDA: Listes A, B et C, et pays en cours d'inscription sur une liste.

B. Adoption de l'ordre du jour

3. L'ordre du jour de la réunion a été adopté sans modification.
4. Faisant suite à la demande exprimée à la première réunion du groupe de travail, le directeur du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA a fait une présentation sur les principales conclusions et recommandations des évaluations au niveau de l'institution de l'efficacité institutionnelle (ENI-E, 2013) et des reconstitutions des ressources du FIDA (2014). Les membres ont noté que des mesures importantes avaient été prises depuis l'ENI sur l'efficacité, et que les recommandations sur la gouvernance portaient essentiellement sur la consultation sur la reconstitution des ressources.

C. Le système de listes du FIDA

5. Sur la base de l'examen du document WGG 2015/2/L.2, un débat s'est tenu sur le système de listes du FIDA et sur les manières dont la représentation des États membres pourrait être améliorée au sein des organes directeurs du FIDA. De nombreuses opinions ont été exprimées et plusieurs options ont été proposées, l'avis général étant que cette question méritait une analyse détaillée et des débats approfondis.
6. Si certains représentants ont différencié la question de la représentation de celle du système de listes, nombre de participants ont souligné que ces deux questions étaient étroitement liées.
7. Certains membres ont estimé que le système de listes du FIDA ne reflétait pas les changements intervenus depuis la création du Fonds, y compris eu égard aux contributions financières et au nombre d'États membres.
8. Le nombre de pays figurant sur la Liste C et le volume des contributions financières des pays de la Liste A ont fait l'objet d'une mention particulière. Ce sont là des éléments à prendre en considération lors des débats sur une éventuelle modification du système de listes.
9. Certains représentants ont insisté sur la nécessité d'équilibrer les contributions passées et présentes des États membres dans le contexte du système d'attribution des voix. À ce sujet, d'autres membres ont souligné que toutes les contributions – passées, présentes et futures – étaient importantes pour le maintien ou l'augmentation du programme de travail du FIDA.

10. Les membres ont notamment émis les suggestions suivantes: a) accroître la participation et la représentation de la Liste C au sein des organes directeurs du FIDA; b) transférer certains pays de la Liste C vers les Listes A et B; et c) subdiviser la Liste C en fonction des niveaux de contribution financière. L'accent a été mis sur la nécessité de créer des incitations supplémentaires au versement de contributions financières au FIDA. L'une des possibilités consisterait à accroître la représentation au sein des organes directeurs du FIDA.
11. Les membres ont félicité le Bureau du Secrétaire pour le travail accompli et ont demandé des informations complémentaires concernant les documents de référence et l'accès à la plateforme interactive réservée aux États membres. Il a été précisé que les documents mis en ligne pour le Groupe de travail sur la gouvernance étaient accessibles, à l'exclusion des lettres d'invitation et de la fonction "commentaires".
12. La possibilité a été évoquée de recruter un consultant international qui procéderait à une analyse plus étendue des systèmes de représentation en vigueur au FIDA et dans d'autres organisations, telles que des fonds mondiaux pour l'environnement et des banques de développement, de façon à explorer les options existantes. Les conséquences budgétaires des différentes solutions possibles devraient également être étudiées.

D. Représentation des États membres au sein des organes directeurs du FIDA

13. Les membres ont examiné le document WGG 2015/2/L.3 sur la représentation des États membres au sein des organes directeurs du FIDA.
14. Un consensus général s'est dégagé en faveur de l'élaboration d'un mécanisme plus souple de représentation, qui ne devrait toutefois pas entraîner de coûts supplémentaires pour le FIDA. De plus, la question de la représentation et celle des droits de vote devraient rester distinctes; il conviendrait d'en étudier les conséquences pour le Conseil d'administration.
15. Il a été convenu que les grands principes fondamentaux devraient être établis avant d'envisager de nouvelles options en matière de représentation, et que les réunions de consultation informelles prévues pour le 22 juin 2015 seraient consacrées à la détermination de ces principes. Certains représentants de la Liste A ont fait remarquer que les mécanismes existants pourraient être utilisés de manière plus efficace, par exemple en constituant des groupes.

E. Questions diverses

16. Le groupe de travail est convenu des dates suivantes pour ses troisième et quatrième réunions en 2015:
 - a) troisième réunion: le 1^{er} octobre;
 - b) quatrième réunion: pendant la semaine de la session de décembre du Conseil d'administration. La date précise serait fixée lors de la réunion d'octobre.
17. Avant la clôture de la réunion, il a été rappelé aux participants que les réunions informelles du Bureau avec les différentes listes auraient lieu le lundi 22 juin.